	ENREGISTREMENT	Référence : DPO
	DECLARATION POLITIQUE QUALITE	Version : 04
		Date : 06/04/2021
		Page : 1/2

Déclaration de Politique Qualité de la FRGDS Occitanie

Créés dans les années 50, les Groupements de Défense Sanitaire sont des associations départementales dirigées par des Conseils d'Administration composés d'éleveurs. Ce sont des Organismes Professionnels Agricoles créés par les éleveurs pour être au service de l'éleveur dans l'intérêt du sanitaire collectif et de la santé publique, déconnectés de l'intérêt économique.

Ce sont des acteurs majeurs de la protection et de l'amélioration de l'état sanitaire des animaux et de leur bien-être, ainsi que de la protection et l'amélioration de l'état sanitaire des aliments pour animaux et des denrées alimentaires d'origine animale.

Depuis leur création, ils sont des partenaires privilégiés de l'Etat pour servir de relais auprès des éleveurs pour mieux lutter contre les maladies animales, mais aussi pour effectuer des missions qui leurs sont déléguées ou confiées.


Les GDS sont rassemblés autour de la Fédération Nationale (GDS France) créée en 1954. Au fil des ans, des Fédérations Régionales ont été mises en place afin de renforcer le réseau. Elles permettent d'harmoniser et de coordonner les actions régionales et facilitent les échanges avec GDS France et les partenaires régionaux.

La Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire d'Occitanie (FRGDS Occitanie) a été créée en 2016 suite à la Réforme Territoriale qui a entraîné la fusion de régions administratives Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

La FRGDS et les Groupements de Défense Sanitaire (GDS) de la région Occitanie sont des associations loi 1901, à but non lucratif, au service des éleveurs. Les valeurs fondatrices et pérennes de la FRGDS et des GDS sont la Solidarité, le Mutualisme, et l'Indépendance. L'adhésion des détenteurs d'animaux de rente y est volontaire. L'activité est principalement basée sur des actions volontaires des éleveurs, ayant pour objectif d'améliorer l'état sanitaire de l'ensemble des espèces d'animaux domestiques des éleveurs adhérents.

La crise sanitaire mondiale due à la COVID-19 a engendré une prise de conscience des difficultés associées à la gestion du sanitaire et a mis en lumière l'interdépendance entre santé humaine et santé animale. Cette crise s'est rajoutée aux nombreux facteurs qui pesaient déjà sur l'économie du secteur de l'élevage. La prise en compte des coûts en matière de gestion sanitaire est par conséquent plus que jamais essentielle.

Les GDS se sont largement mobilisés pendant la crise sanitaire pour maintenir leurs activités et le service rendu aux éleveurs. Le maintien de la prophylaxie bovine, mission déléguée par l'Etat aux FRGDS (Fédérations Régionales des Groupements de Défense Sanitaire), a en particulier constitué une priorité.

	ENREGISTREMENT	Référence : DPO
	DECLARATION POLITIQUE QUALITE	Version : 04
		Date : 06/04/2021
		Page : 2/2

Pour mener à bien cette mission déléguée, la FRGDS est engagé dans une démarche qualité qui satisfait aux exigences du référentiel ISO/CEI 17020 [Accréditation N° 3-1638 rév.0 - portées d'accréditation 8.3.1, disponible sur www.cofrac.fr], reconnue par une accréditation du Comité Français d'Accréditation Section Inspection (COFRAC Section Inspection).

Le réseau des GDS est aujourd'hui confronté à de nouveaux enjeux. Il s'agit en particulier de l'achèvement de guides actuellement en cours de rédaction par la DGAL (Direction Générale de l'Alimentation) sur la gestion des autres contrôles officiels - prophylaxies petits ruminants et porcine et gestion des mouvements (missions hors accréditation à ce jour), mais surtout de la refonte globale de la législation européenne sur la santé animale.

La mise en œuvre de la LSA (Loi de Santé Animale) en 2021 est l'occasion de réviser les modalités de surveillance de certaines maladies dans le but d'optimiser les prophylaxies sur le plan économique au profit des éleveurs tout en veillant à maintenir l'efficacité de la surveillance et également le niveau de compensation financière de l'Etat pour la gestion des maladies déléguées.

Dans toutes les actions qu'ils réalisent, la FRGDS et les GDS s'engagent à travailler en toute impartialité, à garantir la confidentialité de l'ensemble des données et à garantir l'équité de traitement des éleveurs.

Durant la campagne 2020-2021, la FRGDS Occitanie s'engage à perpétuer sa démarche qualité afin de garantir la fiabilité de ses prestations, selon les axes suivants :

- Finaliser la mise en place de la nouvelle organisation s'appuyant sur une responsable technique embauchée en région et une suppléance répartie sur plusieurs personnes,
- Poursuivre la sensibilisation des personnels sur la saisie et le suivi des anomalies,
- L'outil financier étant déployé, les sections départementales de la FRGDS ont fait part de leur volonté de travailler collectivement pour utiliser l'outil de manière uniforme,
- Participer activement aux travaux nationaux relatifs à la gestion des mouvements, à la prophylaxie des petits ruminants et des porcins et à l'optimisation des prophylaxies.

L'ensemble des membres du conseil d'administration de la FRGDS est mobilisé au côté de son Président. Le comité de Direction de la FRGDS, relais opérationnel des politiques définies par le conseil d'administration, est chargé de piloter et porter ce dossier.

Le Président de la FRGDS Occitanie
Sylvain FRAYSSE

